

# Liste d'acteurs visés par le système de reconnaissance professionnelle (SRP) en évaluation environnementale



# Table des matières

1. Introduction .....	1
Objectifs du projet SRP .....	1
Participation au projet et financement .....	1
Méthodologie utilisée dans le cadre du volet « Formation » du projet SRP .....	1
Composition des comités de travail.....	1
Démarche générale du volet formation .....	2
2. Les acteurs de l'évaluation environnementale.....	5
Groupe d'acteurs visé par le SRP .....	6
Groupes d'acteurs non visés a priori par le SRP mais potentiellement intéressés .....	8
Les étudiants et travailleurs immigrants .....	9
3. Conclusion.....	10
Annexe 1 : Organismes finançant le projet et composition des comités ayant travaillé sur le volet formation .....	11
Financement .....	11
Composition des comités de travail.....	11
Tableau 1 : comité restreint de formation (SRP) .....	12
Tableau 2 : Comité élargi de formation .....	13
Annexe 2 : Classification des acteurs de l'évaluation environnementale en trois catégories par rapport à leur lien potentiel avec le SRP .....	15

# 1. Introduction

Ce document fait suite au document présentant le projet de système de reconnaissance professionnelle (SRP) en évaluation environnementale de l'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts (AQÉI)<sup>1</sup>, lequel document présente aussi les objectifs du projet et sa structure de financement. Il constitue le livrable portant sur le volet formation du projet SRP.

présente une liste d'acteurs visés ou potentiellement intéressés par le système de reconnaissance professionnelle (SRP) développé par l'Association québécoise pour l'évaluation d'impacts (AQÉI). Il constitue le premier livrable du volet 1 du projet SRP qui porte sur la formation.

## Objectifs du projet SRP

L'objectif principal du projet de système de reconnaissance professionnelle SRP de l'AQÉI est de contribuer à l'amélioration continue de la pratique de réalisation des études d'impacts faites au Québec et de leur révision, en les adaptant aux nouveaux contextes dont le contexte réglementaire.

## Participation au projet et financement

Ce projet est financé par plusieurs organismes des secteurs public et privé. L'annexe 1 identifie ces organismes et les personnes les représentant, notamment les organismes contribuant au financement par une participation en nature aux travaux.

## Méthodologie utilisée dans le cadre du volet « Formation » du projet SRP

Une demande du CA de l'AQÉI formulée en 2022 a mené à la création d'un comité restreint et d'un comité étendu de formation. Cette section présente l'équipe de coordination, la composition des comités de travail ayant contribué au développement du volet Formation du projet SRP, ainsi que la démarche générale suivie pour ce volet.

## Composition des comités de travail

La figure 1 présente la gouvernance du volet formation du projet en 2023. Sous la coordination de Luc Valiquette, responsable du projet pour l'AQÉI, trois équipes ont travaillé en 2023 au développement du volet formation du projet :

- Une équipe de coordination, composée de Jean Cadieux, de Geneviève Lallier, de Luc Valiquette et de Jean-Philippe Waaub, expert senior dont l'embauche était planifiée en appui aux demandes d'aides financières adressées aux bailleurs de fonds. Mise sur pied en janvier 2023, cette équipe a dressé les ordres du jour et

---

<sup>1</sup> Ce document est intitulé : AQÉI – Projet de système de reconnaissance professionnelle en évaluation environnementale – Livrable 0 : objectifs et description du projet.

animé les réunions des comités restreint et élargi de formation, rédigé les rapports, et veillé aux orientations du projet;

- Le comité restreint de formation. Mis sur pied en février 2023, ce comité, regroupant une dizaine de personnes, voit au développement des contenus et approuve les orientations proposées par l'équipe de coordination; il s'est réuni à six reprises en 2023;
- Le comité élargi de formation. Mis sur pied en septembre 2023, ce comité, composé d'une vingtaine de personnes, révise et enrichit les contenus développés par le comité restreint de formation. Il s'est réuni une fois en 2023.

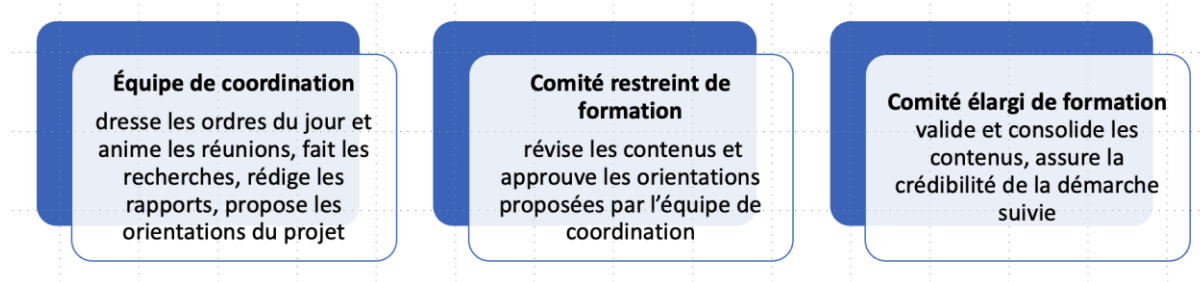


Figure 1 : Gouvernance du volet formation dans le projet SRP

Par le nombre des participants et leur représentativité des secteurs public, privé et universitaire de l'évaluation environnementale au Québec, ces comités renforcent la crédibilité de la démarche suivie par l'AQÉI.

La composition de ces trois équipes de travail est aussi présentée à l'annexe 1.

Les comités ont été fusionnés en janvier 2024.

### Démarche générale du volet formation

À partir de la fin 2022, les membres de l'équipe de coordination du projet SRP ont effectué la recherche documentaire sur différents concepts associés à celui de compétence, sur l'offre de formation universitaire en évaluation environnementale au Québec. Ils ont développé des outils pour interagir avec les intervenants consultés et les membres de comités travaillant au projet SRP. Les membres des comités restreint et étendu de formation du projet SRP ont tenu sept réunions en 2023. Comme suite à la fusion de ces deux derniers comités, quatre autres réunions ont été tenues au premier semestre 2024. Ces réunions ont permis de terminer le volet formation du projet SRP, et de développer ses volets opérationnalisation et sensibilisation. Ces réunions se sont déroulées soit simultanément à Québec et à Montréal, en présentiel ou en mode virtuel. Ce dernier mode a été privilégié la plupart du temps afin de limiter les coûts du projet.

Ces réunions ont permis d'échanger sur :

- les objectifs poursuivis et les échéanciers;
- la composition des comités de travail;

- l'identification des intervenants visés par la formation en évaluation environnementale (ÉE) et les problèmes vécus par ces intervenants;
- les types de compétences requises pour l'amélioration continue de la pratique de réalisation des études d'impacts faites au Québec et de leur révision;
- la compréhension des concepts « connaissances, savoirs et compétences » et les liens entre ces concepts;
- les attentes des différents acteurs, en termes de tâches nécessaires pour réaliser et réviser des études d'impact, les connaissances, les savoirs, savoir-faire et savoir-être reliés aux compétences requises pour bien accomplir ces tâches;
- la détermination de la transversalité des compétences identifiées pour les chargés de projet des secteurs public et privé;
- la classification des compétences;<sup>2</sup>
- la forme et le contenu d'un modèle conceptuel de structuration des compétences; qui pourrait aider aux communications entre les membres des groupes de travail dans un premier temps puis avec les publics cibles;
- la prise en compte d'éléments disruptifs permettant de bonifier la pratique, comme par exemple intégrer davantage le développement durable, qui est déjà abordé dans les études;
- le portrait de l'offre de formation universitaire en ÉE (à compléter en 2024);
- la préparation d'un questionnaire adressé à une sélection de 14 enseignants du milieu universitaire francophone afin de mieux comprendre comment les cours aident au développement des compétences (en cours);
- une analyse de carence sur l'offre de formation existante et les besoins en compétences des praticiens (à compléter en 2024);
- une proposition de choix d'acteurs à qui s'adressera le SRP (praticiens, nouveaux diplômés et étudiants) ;
- les avantages et inconvénients d'une formule Diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) en ÉE et d'une formule courte (équivalent de 3-4 cours);
- la préparation d'un questionnaire sur les besoins de formation des praticiens répondant à des besoins spécifiques et sur l'identification des formations qui pourraient être offertes par des équipes de formateurs mandatées par l'AQÉI (à valider en comité en 2024);
- une proposition de hiérarchisation des compétences et la caractérisation de chacun des niveaux composant cette hiérarchie;
- l'identification de contenus qui pourraient être offerts pour ces trois niveaux (à valider en comité en 2024);

---

<sup>2</sup> Voir le [tableau ...](#)

- un rapport sur le volet formation (planifié pour juin 2024). Ce rapport fera une synthèse des livrables compris dans le volet formation du projet : acteurs visés, compétences, portrait de l'offre de formation existante et analyse de carence de cette offre par rapport aux compétences identifiées par le comité SRP et par rapport aux besoins de formation identifiés par les praticiens de l'ÉE membres du comité ou de l'AQÉI, le tout permettant d'identifier des formations qui pourraient être offertes par l'AQÉI.

## 2. Les acteurs de l'évaluation environnementale

Les étapes suivantes ont été suivies pour définir les acteurs de l'ÉE en relation avec le SRP :

- étape 1 : une liste préliminaire des intervenants en évaluation environnementale<sup>3</sup> a été préparée par le chargé de projet SRP;
  - validation de la liste par l'équipe de coordination du volet formation SRP<sup>4</sup>;
  - validation par le comité restreint de formation lors de sa première réunion tenue en février 2023;

Le comité restreint de formation a identifié les catégories d'acteurs intervenant en ÉE, lesquels sont présentés à la figure 2.

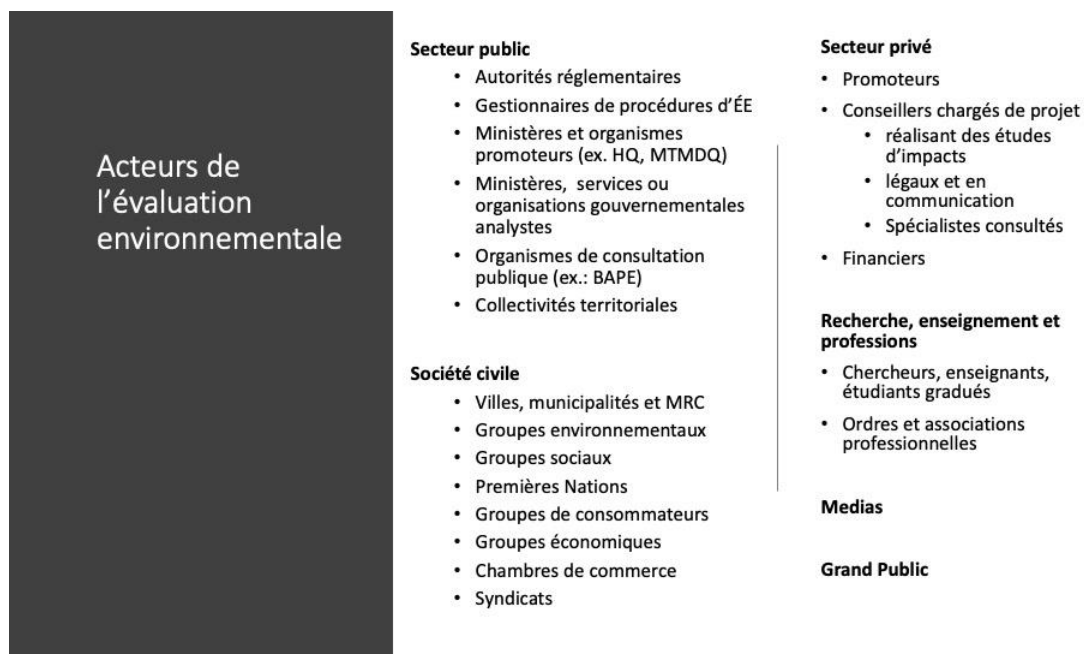


Figure 2 : Catégories d'acteurs en évaluation environnementale

- Étape 2 : proposition d'une classification des acteurs à qui s'adressera le SRP, faite en août 2023. L'annexe 2 présente cette proposition.

<sup>3</sup> Liste préparée à partir du contenu du cours ETE-420 d'INRS-ETE, ce contenu s'appuyant sur la référence « André, P., Lanmafankpotin, G., Revéret, J-P., Yonkeu, S. – L'évaluation des impacts sur l'environnement, 4e édition, Presses internationales, Polytechnique, 543 pages, Québec 2020, ISBN 978-2-553-01726-1 (version imprimée) »

<sup>4</sup> Notamment, Jean-Philippe Waaub, expert senior en évaluation environnementale engagé pour réaliser le volet formation du projet SRP

Cette proposition fut ensuite examinée et validée par les comités restreint et élargi de formation du projet SRP lors de deux réunions tenues en octobre 2023.

La figure 3 présente cette classification des acteurs de l'ÉE quant à leur statut par rapport au SRP. On y retrouve deux groupes d'acteurs.

### Groupe d'acteurs visé par le SRP

#### Avantages de la reconnaissance professionnelle

Selon André et coll.,

- assurer la conduite et la réalisation des EIE selon un code d'éthique et de bonnes pratiques;
- accroître et assurer la qualité des EIE;
- rassurer les maîtres d'ouvrage et les bureaux d'études de la compétence environnementale des professionnels au moment de l'embauche et de la satisfaction des standards nationaux et internationaux;
- reconnaître la compétence d'un professionnel dans un secteur donné, facilitant ainsi son accès à des occasions de carrière, favorisant la progression de sa formation, la mise à jour de ses connaissances et l'affichage de son professionnalisme.

Référence : André, P., Lanmafankpotin, G., Revéret, J-P., Yonkeu, S. – L'évaluation des impacts sur l'environnement, 4<sup>e</sup> édition, Presses internationales, Polytechnique, 543 pages, Québec 2020, ISBN 978-2-553-01726-1 (version imprimée)

**Le premier groupe d'acteurs est celui visé par le système SRP.** Il est constitué des praticiens et des observateurs généralistes du domaine de l'ÉE. Ce groupe comprend :

- a. les professionnels de l'ÉE coordonnant la réalisation des rapports portant sur les politiques, plans, programmes (ÉES) ou projets (EIE) décrits dans ces études<sup>5</sup>;
- b. les professionnels de l'ÉE coordonnant la révision de ces études;
- c. les professionnels de l'ÉE coordonnant les consultations publiques effectuées sur les développements<sup>6</sup> faisant l'objet de ces études;
- d. les enseignants et chercheurs en évaluation environnementale. Leur rôle est de former les étudiants aux concepts associés à l'ÉE et de les préparer à mieux développer leurs compétences pour le marché du travail.

<sup>5</sup> Ces acteurs travaillent dans plusieurs processus, aux plan fédéral, provincial, milieu nordique ou méridional.

<sup>6</sup> Politiques, plans, programmes ou projets



Statut (SRP)	Personnes identifiées
<b>Acteurs de l'ÉE visés</b>  <b>(6)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DP ou CP réalisant ou révisant les EI</li> <li>- Conseillers stratégiques et méthodologiques</li> <li>- Membres des comités nordiques</li> <li>- Conseillers en relation autochtones</li> <li>- Professeurs, chercheurs et enseignants en ÉE</li> <li>- Membres d'organismes de consultation publique</li> </ul>
<b>Acteurs de l'ÉE potentiellement intéressés</b>  <b>(6)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé(e)s de projets sur le plan technique (promoteur)</li> <li>- Conseiller d'un bureau d'étude</li> <li>- Conseillers en entreprise, géomaticiens et autres analystes sectoriels consultés par le CP réalisant ou révisant une ÉI</li> <li>- Conseillers légaux</li> <li>- Membres d'associations en ÉE</li> <li>- Conseillers en consultation, communication et relations publiques</li> </ul>
<b>Acteurs de la société potentiellement intéressés</b>  <b>(6)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journalistes</li> <li>- Financiers</li> <li>- Représentants de groupes environnementaux, sociaux, économiques, chambres de commerce</li> <li>- Professeurs, chercheurs et enseignants (autres domaines connexes)</li> <li>- Étudiants et travailleurs immigrants</li> <li>- Membres d'associations professionnelles</li> </ul>

Figure 3 : Classification des acteurs de l'évaluation environnementale quant à leur statut par rapport au SRP

Ces professionnels coordonnateurs sont :

- ii. des spécialistes de la prise de décision environnementale, que ce soit dans le domaine public et privé. Ils doivent en effet conseiller les promoteurs et les décideurs, dans des situations de problèmes complexes, sur des scénarios de décision ayant un impact important pour les entreprises et la société. Pour ce faire, ces professionnels doivent comprendre :
  - a. le contexte et l'impact global d'un développement et les enjeux associés;
  - b. les besoins en expertise compte tenu de l'importance des enjeux possibles ou estimés;
  - c. le jargon des experts consultés;

- d. la communication de l'information avec les non experts tels les décideurs ou le public;
  - e. les solutions de rechange à la proposition envisagée (projets – politiques, plans et programmes);
  - f. les différents types de méthodes en ÉE, leurs utilités et leurs limites, notamment les méthodes moins connues par les experts disciplinaires qu'ils consultent;
  - g. la gestion des ressources humaines internes et externes interpellées par le développement;
- iii. en dehors de cette spécialité de conseiller stratégique, ces professionnels sont avant tout des généralistes s'appuyant sur des spécialistes de discipline, ces derniers étant essentiels pour bien analyser les impacts du développement dans leurs champs disciplinaires respectifs;

### Groupes d'acteurs non visés a priori par le SRP mais potentiellement intéressés

Le deuxième groupe d'acteurs identifiés par le comité de formation est plutôt constitué de spécialistes dans diverses disciplines. Leurs membres ne sont pas visés directement par le SRP, quoiqu'ils puissent être intéressés à obtenir une reconnaissance par le SRP. Il s'agit soit :

- **d'acteurs intervenant dans le cadre des processus d'ÉE consultés par les généralistes praticiens de la prise de décision environnementale visés par le SRP :**
  - i. des chargés de projet sur le plan technique travaillant pour le promoteur;
  - ii. des spécialistes disciplinaires (eau, air sol, faune, flore, milieu humain, milieu sonore, géomatique, modèles, paysage, changements climatiques, économique, développement durable, etc.) consultés par les réalisateurs ou par les réviseurs d'études d'impact, et aussi par les responsables de la tenue de consultations publiques sur les développements analysés;
  - iii. des conseillers en communication et des conseillers juridiques;
  - iv. des membres d'associations en évaluation environnementale.
- **d'acteurs de la société intervenant à l'occasion dans le cadre des procédures d'ÉE parce qu'ils sont touchés ou intéressés par une proposition de développement :**
  - v. des représentants de groupes environnementaux, sociaux, économiques, chambres de commerce;
  - vi. des professeurs, chercheurs, enseignants et étudiants du Québec ou étrangers, dans des domaines connexes à l'ÉE;
  - vii. des membres d'associations professionnelles (ABQ, RGQ, Ordre des urbanistes, Ordre des ingénieurs, etc.) intervenant occasionnellement dans les processus d'ÉE;
  - viii. des journalistes;

- ix. des investisseurs ou partenaires bailleurs de fonds.

Bien que non visés directement par le SRP, les acteurs appartenant aux groupes 2 et 3 précités pourraient être intéressés à obtenir une reconnaissance pour différentes raisons :

- i. une meilleure formation en évaluation environnementale favoriserait une meilleure interaction avec les généralistes chargés de projet en ÉE ou consultation publique;
- ii. les représentants de groupes environnementaux, sociaux, économiques, de chambres de commerce, et les membres d'associations professionnelles peuvent vouloir améliorer la qualité de leurs prestations lors des consultations publiques;
- iii. des journalistes voulant se spécialiser en communication médiatique des ÉE;
- iv. des banquiers voulant mieux connaître les processus d'ÉE utilisés pour les projets qu'ils financent;
- v. bien qu'ils doivent détenir d'abord les compétences de leur domaine disciplinaire, la connaissance de la méthodologie générale d'ÉE est un atout pour les professeurs et enseignants dans des domaines connexes à l'ÉE;

#### Les étudiants et travailleurs immigrants

Des étudiants immigrants ou des travailleurs étrangers peuvent vouloir détenir des compétences en ÉE et maîtriser la méthodologie générale d'ÉE en fonction des emplois qu'ils désirent obtenir. Une reconnaissance peut les aider à améliorer leurs chances de développement de marché. Selon leur intérêt, ils appartiendront alors au premier ou au deuxième groupe.

### 3. Conclusion

Le présent livrable brosse un portrait des acteurs de l'évaluation environnementale en fonction d'un futur système de reconnaissance professionnelle visant des personnes. L'objectif principal du projet de système de reconnaissance professionnelle SRP de l'AQÉI est de contribuer à l'amélioration continue de la pratique de réalisation des études d'impacts faites au Québec et de leur révision, en les adaptant aux nouveaux contextes dont le contexte réglementaire.

Le premier groupe identifié est constitué de généralistes de l'ÉE visés par le SRP, coordonnant la réalisation des études d'impact, leur révision et les consultations publiques effectuées en amont des développements. Ils doivent agir comme interface entre de nombreux intervenants afin de synthétiser l'information décisionnelle pour faire des recommandations aux décideurs privés et publics. Ce premier groupe est complété par des enseignants et chercheurs en ÉE.

Le système SRP pourra intéresser également des acteurs non visés a priori par le SRP. Il s'agit soit de professionnels consultés par les généralistes travaillant dans le cadre des procédures d'ÉE, ou de représentants de la société pouvant intervenir à l'occasion, pour des motivations variées, dans le cadre des procédures d'ÉE.

Luc Valiquette

Chargé de projet SRP pour l'AQÉI





14 décembre 2023

Mises à jour : 29 janvier 2024 et 15 avril 2024

# Annexe 1 : Organismes finançant le projet et composition des comités ayant travaillé sur le volet formation

## Financement

Les organismes ayant versé une contribution financière sur le projet sont les suivants :

Montant de la contribution financière	
 20 000 \$	
 50 000 \$	
 50 000 \$	
 1 000 \$	

## Composition des comités de travail












L'équipe de coordination du volet formation du projet SRP est composée de Jean Cadieux, de Geneviève Lallier, de Luc Valiquette, coordonnateur du projet SRP, et de Jean-Philippe Waub.

Deux comités de travail, nommés respectivement comité restreint de formation et comité élargi de formation, travaillent au développement du volet formation du projet :

- le comité restreint de formation, mis sur pied en février 2023, regroupant une dizaine de personnes, voit au développement des contenus et approuve les orientations proposées par l'équipe de coordination. La liste de ses membres est présentée au tableau 1;
- le comité élargi de formation, composé d'une vingtaine de personnes, révisé les contenus développés par le comité restreint de formation. Par son nombre de

participants et leur représentativité des secteurs public, privé et universitaire de l'évaluation environnementale au Québec, ce comité renforce la crédibilité de la démarche suivie. La liste de ses membres est présentée au tableau 2.

Tableau 1 : comité restreint de formation (SRP)

Nom	Domaine/Provenance	Organisme	Équipe de coordination
1. Jean-Philippe Waaub	<b>Expert</b> Universitaire-UQAM		X
2. Gilles Côté	<b>Expert Privé</b> Universitaire-UdeS	Gilles Côté <i>Consultant en évaluation environnementale</i>	
3. Geneviève Bélanger	<b>Gouvernement</b> Gestionnaire de procédure d'évaluation environnementale-AEIC	 Agence d'évaluation d'impact du Canada / Impact Assessment Agency of Canada	
4. Julia Cyr-Gagnon	<b>Gouvernement</b> Gestionnaire de procédure d'évaluation environnementale-MELCCFP	<i>Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs</i> Québec 	
5. Sylvie Tanguay	<b>Gouvernement</b> Promoteur-MTMD	<i>Transports et Mobilité durable</i> Québec 	
6. Brigitte Masella	<b>Milieu économique Privé</b> Conseillère réalisant des études d'impact		
7. Christine Martineau	<b>Milieu économique Privé</b> Conseillère-WSP		
8. Guy Jérémie	<b>Milieu économique Privé</b> Conseiller Systra	 SNC-LAVALIN  ENGLOBE  SYSTRA	
9. Jean Cadieux	<b>Expert</b> Universitaire Faculté de gestion-UdeS	 Université de Sherbrooke	X
10. Valérie Robichaud	<b>Milieu économique Société civile</b>	 Stantec	
11. Mario Heppell	<b>Milieu économique Privé</b>	 Stantec	















Nom	Domaine/Provenance	Organisme	Équipe de coordination
	Conseiller-Stantec		
12. Geneviève Lallier	<b>Stagiaire</b> U.Laval	 UNIVERSITÉ LAVAL	X
13. Luc Valiquette	<b>Expert</b> <b>Gouvernement</b> (retraité-MELCCFP-MEIE chargé de cours INRS) Chargé de projet pour l'AQÉI	Luc Valiquette Conseiller en évaluation environnementale et développement durable	X

Tableau 2 : Comité élargi de formation

Nom	Domaine	Organisme	Équipe de coordination
1. Jean-Philippe Waaub	<b>Expert</b> Universitaire (retraité UQAM)	 UQAM	X
2. Pierre André	<b>Expert</b> Universitaire (retraité-UdeM)	 Université de Montréal   La recherche	
3. Yves Rochon	<b>Expert</b> (retraité-MELCCFP)	Yves Rochon Conseiller et formateur en évaluation environnementale	
4. Mario Gauthier	<b>Expert</b> Universitaire-UQO	 UQO UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS	
5. André St-Hilaire	<b>Expert</b> Universitaire	 INRS UNIVERSITÉ DE RECHERCHE CENTRE EAU TERRE ENVIRONNEMENT	
6. Michel Lafleur	<b>Expert</b> Universitaire	 UDS Université de Sherbrooke	
7. Jean Hébert	<b>Expert</b> <b>Milieu économique</b> Consultant réalisant des études d'impact Directeur général de l'AQÉI et du SIFÉE	Jean Hébert Conseiller en gestion de l'environnement	
8. Marc-Antoine Ladouceur	<b>Milieu économique</b> Conseiller-Auditerra	 auditerra	
9. Annie Prince	<b>Milieu économique</b> Promoteur-Hydro-Québec	 Hydro Québec	

Nom	Domaine	Organisme	Équipe de coordination
10. Nathalie Leblanc	<b>Expert</b> <b>Milieu économique</b> Conseillère-Environnement et Société		
11. Sebastian Weissenberger	<b>Expert</b> Universitaire-Université Téléq		
12. Niem Huynh	<b>Expert</b> Universitaire-Concordia		
13. Benoît Tremblay	<b>Société civile</b> Milieu autochtone	Benoît Tremblay Conseiller juridique, communautés autochtones, retraité	
14. Maryse R. Brosseau	<b>Gouvernement</b> <b>Économiste</b> MEIE	<b>Économie, Innovation et Énergie</b> Québec 	
15. Jean-Yves Lalande	<b>Expert</b> <b>Milieu économique</b> Conseiller-	Jean-Yves Lalande Consultant senior en environnement et développement durable	
16. Jean Cadieux	<b>Expert</b> Universitaire Faculté de gestion		<b>X</b>
17. Geneviève Lallier	<b>Stagiaire</b> U.Laval		<b>X</b>
18. Luc Valiquette	<b>Expert</b> <b>Gouvernement</b> (retraité-MELCCFP-MEIE et chargé de cours INRS) <b>Chargé de projet pour l'AQÉI</b>	Luc Valiquette Conseiller en évaluation environnementale et développement durable	<b>X</b>



## Annexe 2 : Classification des acteurs de l'évaluation environnementale en trois catégories par rapport à leur lien potentiel avec le SRP

Acteurs	Visé par le SRP	Raisons	Besoins particuliers de formation
<b>Généralistes</b>			
Chargé(e)s de projets réalisant ou supervisant les EI, au privé ou au public (MTMD, HQ, MRC, municipalités, STM, régies de gestion de matières résiduelles...) ou	oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doit détenir la majorité des compétences inscrites au fichier compétence<sup>7</sup></li> <li>Doit maîtriser la méthodologie générale d'ÉE</li> </ul>	Mise à jour annuelle sur les aspects légaux, réglementaires, normatifs et administratifs ainsi que sur les nouveaux outils, méthodes et technologies d'ÉE.
Firmes d'ingénierie	oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certains de leurs membres doivent détenir la majorité des compétences inscrites au fichier compétence et maîtriser la méthodologie générale d'ÉE</li> </ul>	
Chargé(e)s de projets au public qui révisent les EI	oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doit détenir la majorité des compétences inscrites au fichier compétence</li> <li>Doit maîtriser la méthodologie générale d'ÉE</li> </ul>	Mise à jour annuelle sur les aspects légaux, réglementaires, normatifs et administratifs ainsi que sur les nouveaux outils, méthodes et technologies d'ÉE.
Conseillers stratégiques et méthodologiques sur la conduite des études d'impact	oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doivent détenir la majorité des compétences inscrites au fichier compétence et maîtriser la</li> </ul>	

<sup>7</sup> Compétences définies par les comités restreint et étendu de formation du projet SRP

Acteurs	Visé par le SRP	Raisons	Besoins particuliers de formation
		méthodologie générale d'ÉE	
Conseillers en relations autochtones	oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doivent détenir la majorité des compétences inscrites au fichier compétence et maîtriser la méthodologie générale d'ÉE</li> </ul>	
Analystes des directions provinciales ou fédérales gérant les processus d'ÉE	oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doit détenir la majorité des compétences inscrites au fichier compétence*</li> <li>Doit maîtriser la méthodologie générale d'ÉE</li> </ul>	Mise à jour annuelle sur les aspects légaux, réglementaires, normatifs et administratifs ainsi que sur les nouveaux outils, méthodes et technologies d'ÉE.
Comités nordiques	oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doit détenir la majorité des compétences inscrites au fichier compétence*</li> <li>Doit maîtriser la méthodologie générale d'ÉE</li> </ul>	
Analystes d'organisme de consultation publique*	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doivent comprendre les méthodes d'ÉE</li> <li>Doivent comprendre les enjeux d'un projet</li> <li>Doivent conseiller les commissions d'enquête</li> </ul>	

Acteurs	Visé par le SRP	Raisons	Besoins particuliers de formation
<b>Spécialistes</b>			
Chargé(e)s de projets au plan technique <sup>8</sup> (promoteur public ou privé ou conseiller d'un bureau d'étude)	Acteurs de l'ÉE potentiellement intéressés  Voir besoins particuliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>La connaissance de la méthodologie générale d'ÉE est un atout</li> </ul>	Doit bien intégrer les mesures d'atténuation de conception et de planification des travaux, ainsi que les mesures d'adaptation du projet aux CC
Conseillers en entreprise, géomaticiens et autres analystes sectoriels consultés par le CP réalisant l'ÉI (privé) <sup>9</sup>		<ul style="list-style-type: none"> <li>La connaissance de la méthodologie générale d'ÉE est un atout</li> </ul>	Doivent d'abord connaître les méthodes d'ÉE propre à leur domaine disciplinaire  Formation générale sur procédures et acteurs de l'ÉE, ce qui favorise une meilleure interaction avec les CP en ÉE
Analystes sectoriels consultés par le CP révisant l'ÉI (public) <sup>10</sup>		<ul style="list-style-type: none"> <li>La connaissance de la méthodologie générale d'ÉE est un atout</li> </ul>	Doivent d'abord connaître les méthodes d'ÉE propres à leur domaine disciplinaire  Formation générale sur procédures et acteurs de l'ÉE favorise une meilleure interaction avec les CP en ÉE
<b>Autres</b>			
Commissaires des organismes de consultation publique	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>Doivent comprendre les méthodes d'ÉE</li> <li>Doivent comprendre les enjeux d'un projet</li> </ul>	Doivent être familiers avec les règles de tenue d'une consultation publique, règles déontologiques  Doivent être familiers avec les procédures d'ÉE et les grands concepts en ÉE
Conseillers légaux (avocats, juristes)	Acteurs de l'ÉE potentielle-	<ul style="list-style-type: none"> <li>La connaissance de la méthodologie</li> </ul>	Doivent pouvoir comprendre le discours d'un CP soit pour donner un avis juridique sur

8 Il s'agit souvent d'un ingénieur

9 Spécialiste en CC, pesticides, SIG, qualité de l'eau qualité de l'air, bruit, faune, flore, sciences sociales, etc.... , provenant des autres directions des organismes gérant les procédures d'ÉE et des autres ministères (Santé publique, Forêts, transports et autres).

10 \* Ex. : BAPE, OCPM, OPPL.

Acteurs	Visé par le SRP	Raisons	Besoins particuliers de formation
	ment intéressés	<p>générale d'ÉE est un atout</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Doivent connaître les processus, mais non leur application</li> </ul>	une situation nécessitant d'interpréter une situation en fonction de la Loi, soit pour écrire ou modifier une loi
Conseillers en consultation, communication et relations publiques		<ul style="list-style-type: none"> <li>Doivent connaître le système d'acteurs pour mieux conseiller les CP</li> <li>Doivent conseiller pour bien synthétiser les ÉI (ex. : « one pager », simulations visuelles et images...)</li> <li>Préparation aux audiences publiques des équipes promoteur ou ministérielles</li> <li>Doivent pouvoir s'occuper de gérer les relations avec les médias</li> </ul>	
Membres d'associations en ÉE (AQÉI, SIFÉE)	Acteurs de l'ÉE potentiellement intéressés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon leur intérêt, ils doivent détenir la majorité des compétences inscrites au fichier compétence et maîtriser la méthodologie générale d'ÉE</li> </ul>	
Travailleurs immigrants	Acteurs de la société potentielle-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon leur intérêt, ils doivent détenir la majorité des</li> </ul>	

Acteurs	Visé par le SRP	Raisons	Besoins particuliers de formation
	ment intéressés	compétences inscrites au fichier compétence et maîtriser la méthodologie générale d'ÉE	
Journalistes		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un journaliste voulant se spécialiser en ÉE</li> </ul>	
Financiers/investisseurs (banques) et autres bailleurs de fonds		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doivent connaître les grandes étapes des procédures d'ÉE</li> </ul>	
Représentants de groupes environnementaux, sociaux, économiques, chambres de commerce...		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le groupe veut améliorer ses représentations lors des audiences publiques</li> </ul>	
Professeurs et chercheurs en ÉE	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doit détenir la majorité des compétences inscrites au fichier compétence*</li> <li>• Doit maîtriser la méthodologie générale d'ÉE</li> </ul>	Évolution du marché de l'ÉI au Québec, et à l'international
Professeurs et chercheurs (autres domaines connexes)	Acteurs de la société potentiellement intéressés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doivent détenir les compétences en ÉE propres à leur domaine disciplinaire</li> </ul>	Doivent d'abord connaître les méthodes de leur domaine disciplinaire
Enseignants en ÉE (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles)	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doivent détenir la majorité des compétences inscrites au fichier compétence*</li> <li>• Doivent savoir enseigner pour maximiser le</li> </ul>	Évolution du marché de l'ÉIE au Québec, et à l'international

Acteurs	Visé par le SRP	Raisons	Besoins particuliers de formation
		développement de compétences) <ul style="list-style-type: none"> <li>Doivent maîtriser la méthodologie générale d'ÉE</li> </ul>	
Enseignants (autres domaines connexes)	Acteurs de la société potentiellement intéressés	<ul style="list-style-type: none"> <li>La connaissance de la méthodologie générale d'ÉE est un atout</li> <li>Doivent détenir les compétences de leur domaine disciplinaire</li> </ul>	Faire le lien entre leur domaine disciplinaire et l'ÉE
Étudiants et travailleurs immigrants		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants et travailleurs immigrants peuvent vouloir améliorer leur formation en fonction des emplois qu'ils désirent obtenir</li> </ul>	
Membres d'associations professionnelles (ABQ, RGQ, Ordre des urbanistes, Ordre des ingénieurs, etc.)		<ul style="list-style-type: none"> <li>Si le groupe veut améliorer ses représentations lors des audiences publiques</li> <li>Certains des membres seraient visés par le SRP parce qu'ils sont C.P., spécialistes consultés</li> </ul>	

Date : \_24 octobre 2023

Mario Heppell, Stantec

Jean-Philippe Waaub, professeur à la retraite, UQAM

Luc Valiquette, chargé de projet SRP de l'AQÉI